

Editorial

Des défis à l'horizon



Lors de la session d'hiver, le Conseil national statuera sur le financement de la participation de la Suisse au neuvième programme-cadre de l'Union européenne

pour la recherche et l'innovation 2021-2027. Avec un crédit-cadre de plus de 6 milliards de francs, nous visons une participation complète à «Horizon Europe». Il s'agit d'une étape cruciale pour permettre aux scientifiques et aux entreprises innovantes de notre pays de continuer à avoir accès au programme d'encouragement le plus important au monde.

Si le Parlement se prononce en faveur de ce financement, le Conseil fédéral pourra négocier les conditions de participation avec l'Union européenne. Pour l'heure, de nombreux aspects des relations entre la Suisse et l'UE restent à éclaircir. Nous nous attendons donc à des retards dans l'adoption des critères de participation définitifs, une perspective qui plonge les acteurs de notre pôle de recherche et d'innovation, mais aussi de notre économie, dans une profonde incertitude.

Il y a tout juste quatre ans, le Parlement avait déjà été appelé à garantir une nouvelle fois la pleine association de la Suisse à «Horizon 2020» par le biais de l'extension de la libre-circulation des personnes à la Croatie. En fonction des négociations à Bruxelles, il nous incombera également, au cours des prochaines années, de veiller à ce que la Suisse maintienne sa position de pointe dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

Elisabeth Schneider-Schneiter
Conseillère nationale,
Membre du Team politique FUTURE

Formation des médecins

Après un financement initial, les cantons ont les cartes en main

La Suisse manque cruellement de médecins, ce qui rend notre système de santé largement dépendant du personnel qualifié formé en médecine humaine à l'étranger. Le Conseil fédéral et le Parlement ont reconnu qu'il était nécessaire d'agir. Des mesures ont été prises en partenariat avec les hautes écoles universitaires durant la période FRI 2017-2020. Elles ont permis d'accroître le nombre de diplômé-e-s.

L'augmentation du nombre de diplômé-e-s en médecine humaine figure clairement parmi les ambitions du Conseil fédéral et du Parlement dans le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (Message FRI) pendant les années 2017 à 2020. Le Message FRI a permis de mettre en place un programme dédié financé par des contributions liées à des projets d'un montant de 100 millions de francs, conformément à la Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). Ce financement initial doit permettre aux universités de proposer plus de places d'études en

médecine humaine, avec un objectif fixé à 1300 diplômé-e-s de master par an d'ici 2025.

Premier bilan provisoire

En comparant le nombre de diplômé-e-s en médecine humaine en 2013 et en 2019, on constate une nette augmentation: ce nombre passe d'environ 786 diplômés de master en 2013 à 1017 en 2019, soit une hausse de 231 diplômé-e-s. Au niveau bachelors, on compte même 250 diplômé-e-s de plus (1128 au total) en 2019 par rapport à 2013 (878).

Cette évolution correspond aux prévisions. Le Conseil fédéral salue cette réussite et insiste aussi sur la nécessité de continuer à améliorer les conditions-cadres en matière de politique de la santé. Pour lui, il faut notamment agir au niveau de la répartition des spécialistes selon les besoins, de l'allongement de la durée d'exercice des médecins, de l'attrait des conditions de travail dans les soins de base et du renforcement de l'interprofessionnalité.

Offensive de formation pour les professions du domaine des soins

Outre le manque de médecins, la Suisse souffre aussi d'une pénurie de personnel dans le domaine des soins. C'est la raison pour laquelle l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts» a été déposée en 2017. La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national a rédigé un contre-projet indirect à l'initiative populaire, sous la forme d'une initiative parlementaire.

L'objectif est de valoriser les professions du domaine des soins, en encourageant la formation et en leur donnant de nouvelles compétences. Dorénavant, le personnel du domaine des soins bénéficiera d'un soutien financier de la part des cantons. Sur le principe, le Conseil national et le Conseil des Etats ont approuvé le contre-projet indirect. Lors de la session d'hiver, le Conseil national s'intéressera à nouveau aux divergences concernant les sommes des moyens financiers alloués à l'offensive de formation.

Nouvelles mesures dans la formation rejetées par le Conseil fédéral

Au cours des dernières années, le Parlement a déposé plusieurs interventions visant à prendre de nouvelles mesures pour augmenter le nombre de diplômé-e-s en médecine humaine. Des motions datant de 2019 et 2020, dont certaines sont encore en suspens, réclament ainsi une révision des modalités d'admission ou une modification permettant une prise en charge

commune des coûts par la Confédération, les cantons et les institutions concernées. Le Conseil fédéral juge cependant que ces points ne sont pas nécessaires et recommande de rejeter les interventions parlementaires en question.

Le Message FRI 2021-2024, en cours d'examen par les conseils durant la session d'hiver, ne prévoit aucun fonds ciblé supplémentaire dédié à la hausse du nom-

bre de diplômé-e-s en médecine humaine. Après le financement initial de la Confédération, il incombe à présent aux cantons de continuer à proposer plus de places dans ces filières. La Conférence suisse des hautes écoles a fait de la formation des médecins l'une de ses priorités pour la période 2021-2024, une décision soutenue par le Conseil fédéral au travers de son financement régulier en vertu de la LEHE.

Horizon Europe

Au Parlement de fixer le cap

Lors de la session d'automne, le Conseil des Etats s'est clairement prononcé en faveur du financement de la participation de la Suisse au programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation «Horizon Europe» 2021-2027. Depuis, le Parlement a donné d'autres signes de soutien.

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N) et la Commission des finances du Conseil national (CdF-N)

ont elles aussi bien accueilli le financement du paquet Horizon. En outre, la CSEC du Conseil des Etats ainsi que les Commissions de politique extérieure (CPE) des deux conseils soutiennent les lignes directrices du mandat de négociation du Conseil fédéral pour la participation de la Suisse au paquet Horizon. La CPE-N demande par ailleurs à ce que les conditions de l'association à Horizon Europe soient négociées en parallèle aux conditions d'une participation au programme de for-

mation de l'UE Erasmus+ et souhaite être informée de l'avancement des négociations relatives aux deux programmes.

Avec l'ouverture de la session d'hiver, il revient à présent au Conseil national de statuer sur ce paquet Horizon d'un montant total de 6,15 milliards de francs. Si celui-ci suit ses commissions chargées de l'examen préalable et le Conseil des Etats, les négociations avec l'UE pourront donc être engagées du point de vue de la Suisse.

Message FRI 2021-2024

Elimination des divergences et modifications du budget FRI 2021

Durant cette session d'hiver, les Chambres fédérales se penchent sur l'élimination des divergences dans le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2021-2024 (Message FRI). Ces divergences concernent le financement de la formation professionnelle, du domaine des EPF et des établissements de recherche d'importance nationale. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil

national (CSEC-N) a maintenu la version du Conseil national pour deux arrêts fédéraux: elle continue de plaider en faveur d'une augmentation de 20,4 millions de francs pour la formation professionnelle et de 12 millions pour le Centre de compétences 3R. À l'inverse, sur la question de l'enveloppe budgétaire allouée au domaine des EPF, la CSEC-N a accepté la version du Conseil des Etats et appelle à renoncer à 15 millions supplémentaires pour le déve-

loppement durable et l'aménagement du territoire. Si le Conseil national continue de suivre sa commission, il reviendra au Conseil des Etats d'éliminer ces dernières divergences lors de la troisième semaine de la session. Par la suite, les augmentations approuvées par les deux conseils devront également être prises en compte dans le budget 2021.

EN BREF

Divergences concernant la Loi sur les EPF

Lors des discussions sur les divergences relatives à la Loi sur les EPF, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N) a largement maintenu la version du Conseil national. Elle ne veut pas exclure explicitement le droit de recours des institutions. De même, elle ne souhaite pas modifier le système d'élection des membres de la Commission de recours par le Conseil des EPF. Sur un point, cependant, la CSEC-N se rallie au Conseil des Etats: à l'avenir, les enregistrements vidéo devraient pouvoir être utilisés à des fins de formation.

Association à Erasmus+ demandée

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) demande au Conseil fédéral de mener des négociations sur la pleine association de la Suisse au programme-cadre de recherche européen Erasmus+. Réunis en assemblée, les membres ont aussi réélu Silvia Steiner au poste de présidente. La juriste et actuelle présidente du gouvernement zurichois est à la tête de la CDIP depuis 2017.

Matthias Egger réélu

Le Comité du Conseil de fondation du Fonds national suisse (FNS) a réélu Matthias Egger à la présidence du Conseil national de la recherche pour la période administrative 2021-2024. Le professeur d'épidémiologie et de médecine sociale à l'Université de Berne entamera en janvier 2021 son deuxième mandat de quatre ans.

Kilian Stoffel réélu au poste de recteur

Le Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel a reconduit Kilian Stoffel dans sa fonction de recteur de l'Université de Neuchâtel. A la tête de l'université depuis mars 2016, Kilian Stoffel a été élu pour un deuxième mandat de quatre ans.

Programme d'impulsion lancé

Le Conseil fédéral a décidé de lancer le programme d'impulsion «Force d'innovation Suisse» par le biais de l'Agence pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse. Dans le contexte de la pandémie de coronavirus, ce programme vise à préserver la compétitivité de la Suisse dans la durée, et à soutenir des projets de recherche et développement de façon ciblée en assouplissant les exigences financières. Le soutien reviendra aux projets innovants de PME et d'entreprises comptant jusqu'à 500 emplois, et s'étendra sur les années 2021 et 2022. Le programme d'impulsion sera financé grâce au relèvement du plafond des dépenses d'Innosuisse adopté par le Parlement.

Encouragements pour 18 chercheuses

Dans le cadre de la troisième mise au concours de l'instrument PRIMA, le Fonds national suisse (FNS) finance 18 chercheuses pour un total de 25 millions de francs. Grâce au financement, les récipiendaires peuvent diriger un projet de recherche avec leur propre équipe. Les femmes professeures restent largement sous-représentées dans les hautes écoles suisses. Le FNS a ainsi institué l'instrument PRIMA pour soutenir des scientifiques dotées d'un grand potentiel en vue de l'obtention d'un poste de professeure.

Frédéric Herman proposé au poste de recteur

Professeur de 42 ans et doyen de la Faculté des géosciences et de l'environnement, Frédéric Herman a été proposé par le Conseil de l'Université de Lausanne au poste de nouveau recteur. Si le Conseil d'Etat confirme l'élection avant le 31 janvier 2021, Frédéric Herman prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} août 2021. Il doit succéder à la biologiste moléculaire Nouria Hernandez, rectrice depuis 2016.

35 encouragements de l'UE pour la Suisse

Le Conseil européen de la recherche (CER) a annoncé la distribution de Starting Grants, un instrument du programme Horizon 2020. Grâce à un total de 677 millions d'euros, les chercheuses et les chercheurs se situant au début de leur carrière académique seront encouragés. Sur un total de 436 Grants, 35 seront attribués à des chercheuses et des chercheurs en Suisse. Les encouragements sont répartis comme suit: EPF Zurich (12), EPF Lausanne (2), Universités de Genève (6), Berne (4), Lausanne (3) et Zurich (3). Une bourse est attribuée à l'Université de Bâle, à l'EMPA, au CERN, à l'Institut Friedrich Miescher et à l'Institut des Hautes études internationales et du développement.

Les universités suisses parmi les meilleures au monde

Onze universités suisses figurent à nouveau dans le classement des meilleures hautes écoles au monde réalisé par Times Higher Education (THE) pour l'année 2021. L'ETH Zurich est placée au 14^{ème} rang, et l'EPFL au 43^{ème}. Viennent ensuite les universités de Zurich (73^e), de Bâle (92^e), de Berne (109^e), de Genève (149^e) et de Lausanne (191^e). L'Université de la Suisse italienne se situe entre la 251^e et la 300^e place, et l'Université de Fribourg entre la 351^e et la 400^e. Les universités de Saint-Gall et de Neuchâtel sont classées entre la 401^e et la 500^e place.

Impressum

© Réseau FUTURE 2020

Münstergasse 64/66, 3011 Berne
T 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. La reproduction des articles est autorisée avec l'indication de la source.